

GUIDE POUR LA RÉDACTION ET LA PRÉPARATION DU MÉMOIRE D'EXERCICE ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Aspects généraux

- (1) Le mémoire d'exercice est une épreuve obligatoire dans le cadre de l'examen de fin d'études universitaires intégrées (licence et master) en médecine vétérinaire. Il s'agit du projet académique final qui permet d'évaluer les connaissances, les aptitudes et les compétences acquises par les étudiants au cours de leurs années d'études. Elle implique la réalisation d'une recherche sur un sujet pertinent/spécifique dans le domaine de la médecine vétérinaire et la rédaction des résultats sous une forme cohérente, structurée de manière logique et scientifiquement argumentée.
- (2) Le mémoire d'exercice est soutenu devant le jury d'examen de fin d'études, afin de valider définitivement l'obtention du diplôme du programme d'études en médecine vétérinaire.
- (3) Le mémoire d'exercice pour le programme d'études MV-FR est rédigée et soutenue en français, dans le respect de normes rigoureuses en matière d'expression, de grammaire et de mise en forme, cette exigence s'appliquant tant au contenu scientifique qu'à l'aspect physique du travail.
- (4) Le mémoire d'exercice est rédigé sous la supervision d'un coordinateur scientifique. Lorsque le sujet choisi nécessite une approche interdisciplinaire, une double coordination du mémoire d'exercice est possible. Tous les enseignants de la Faculté de médecine vétérinaire (USAMVB), à partir du grade d'assistant universitaire (titulaire d'un doctorat en sciences) jusqu'au grade de professeur d'université, peuvent coordonner des mémoires. Chaque enseignant est tenu d'accepter la coordination d'un certain nombre de thèses, dans la limite d'un plafond annuel fixé au niveau de la faculté.
- (5) Le sujet du mémoire d'exercice est déterminé en tenant compte de la spécificité de la ou des disciplines abordées par le coordinateur scientifique, ainsi que des possibilités réelles de documentation théorique et de réalisation des activités pratiques de recherche nécessaires à la réalisation de la thèse.
- (6) Les étudiants sont tenus de déposer au secrétariat de la faculté une demande mentionnant le titre de le mémoire d'exercice et le nom du coordinateur scientifique. La demande doit être approuvée par la signature du coordinateur et déposée avant le début de la dernière année d'études universitaires.
- (7) Tout changement de sujet de thèse doit être approuvé par écrit vers le directeur de thèse et vers le doyen de la faculté.
- (8) L'inscription pour la soutenance du mémoire d'exercice n'est possible que si le coordinateur scientifique attribue la mention « admis » sur la base de l'analyse du rapport de similarité. Au sein de la FMV, afin de garantir l'originalité du contenu des mémoires d'exercices, une analyse de similitude est effectuée à l'aide d'un logiciel anti-plagiat avant leur présentation et leur soutenance. Cet outil génère un rapport de similitude du texte vérifié par rapport au contenu des bases de données et d'Internet.
- (9) Le mémoire d'exercice, structuré et rédigé conformément aux normes présentées dans ce guide, est soumis en 3 exemplaires imprimés, accompagnés d'une clé USB contenant la version électronique du mémoire d'exercice (au format Word et PDF), en vue de son archivage à la bibliothèque de la FMV.
- (10) Le mémoire d'exercice doit compter entre 15 et 30 pages (ne pas dépasser 30 pages, y compris la table des matières, l'introduction, les résumés, les matériaux et méthodes, les résultats et discussions, les conclusions, la bibliographie ; dans les cas où il est souhaitable d'utiliser un grand nombre de figures, celles-ci peuvent être présentées en annexe).

* Un exemplaire imprimé du mémoire d'exercice est conservé à la bibliothèque, un autre est conservé par le coordinateur scientifique et le troisième est conservé par le diplômé.

Règles de rédaction

Afin d'assurer une présentation cohérente et professionnelle, conforme aux normes académiques, les exigences formelles d'un autre genre doivent être respectées lors de la rédaction du mémoire d'exercice:

- *Format de page* : A4, orientation - portrait, marges gauche - 3 cm, droite - 2 cm, haut, bas - 2,5 cm;
- *Police et taille du texte principal* : TNR (Times New Roman), 12 points;
- *Interligne* : le texte respectera un interligne de 1,5 ligne (Format → Paragraphe → Interligne → 1,5 ligne);
- *Alignement du texte* : le texte des paragraphes sera aligné entre les marges gauche et droite (justifié) ;
- *Espacement entre les paragraphes* : 6 points si aucun retrait n'est utilisé;
- *Titres* : TNR, gras, majuscule au début, taille 16 points, centré;
- *Sous-titres* : TNR, gras, majuscule au début, taille 14 points, alignés à gauche ;
- *Numérotation des titres et sous-titres* : 1. / 1.1. / 1.1.1., 2. / 2.1. / 2.1.1., etc. ;
- *Numérotation des pages* : le numéro de page est inséré en bas de page, centré, format numérique (1, 2, 3...), TNR, taille 10 points, à partir de la page du résumé ou de la page 5 (les premières pages peuvent ne pas comporter de numéro visible - couverture, page de titre, déclaration et table des matières) ;
- *Les références bibliographiques* sont rédigées à la fin du travail, conformément au style de citation APA 7 - 7e édition du style American Psychological Association - et classées par ordre alphabétique selon l'auteur.

Remarque : toutes les pages du travail doivent être imprimées sur une seule face de chaque feuille (simplex, pas recto-verso).

Structure du mémoire d'exercice

Le mémoire d'exercice est structuré en sections (chapitres), rédigée de manière impersonnelle et comprend les éléments **obligatoires** suivants :

- Couverture** - voir Annexe 1.
- Déclaration standard** - le mémoire d'exercice doit contenir une déclaration sur l'honnête du diplômé, concernant l'authenticité du travail, datée et signée en original. Annexe 3.
- Page de titre** - voir Annexe 2.
- Table des matières** - elle doit contenir le titre de tous les chapitres et sous-chapitres, accompagné du numéro de la page à partir de laquelle ils apparaissent. L'annexe 4 présente un exemple de table des matières.
- Résumé** - une page présentant un résumé (en français et roumain) du mémoire d'exercice.
- Introduction** - trois pages maximum présentant la motivation du choix du sujet, le degré de nouveauté du sujet abordé, la structure générale du travail, les objectifs généraux et spécifiques du travail, les limites éventuelles de l'étude, le cas échéant.
- Matériel et méthodes de travail** - section du mémoire d'exercice décrivant le matériel utilisé dans l'étude expérimentale (nombre d'échantillons, de cas, d'animaux, de lots, etc.) et les méthodes/techniques d'étude appliquées, ainsi que le protocole de travail.

Remarque : si les recherches ont été menées sur des cas provenant de l'hôpital universitaire vétérinaire d'urgence Prof. univ. Dr. Alin Bîrtoiu, de la ferme pédagogique Moara Domnească, de fermes ou de haras vers lesquels la faculté a reçu un accord de partenariat, ceux-ci doivent être enregistrés dans le programme informatique de gestion des cas, mis en œuvre à la Faculté de Médecine Vétérinaire de Bucarest. Pour chaque cas inclus dans la thèse, le numéro de la fiche d'observation du programme Digitail doit être mentionné. Il est interdit de photocopier et d'insérer dans le travail les fiches d'observation contenant les données du propriétaire. Les méthodes de travail classiques doivent être décrites brièvement ; les méthodes de travail spéciales, adaptées au sujet, doivent être présentées en détail. La description d'une méthode de travail doit être accompagnée de la source bibliographique.

h. Résultats et discussions - il s'agit de la section la plus importante du mémoire d'exercice. Elle comprend l'analyse des données obtenues en appliquant les méthodes de travail présentées dans le chapitre précédent, leur interprétation et leur corrélation vers les informations issues de la littérature spécialisée.

Remarque : les résultats doivent être présentés de manière claire et systématique, en fonction des objectifs de la recherche. Il est recommandé d'utiliser des tableaux, des graphiques, des images ou d'autres représentations visuelles pour mettre en évidence les données obtenues de manière synthétique et facile à interpréter.

Chaque tableau est identifié par un numéro (**Tableau 1**, **Tableau 2**, etc.) et accompagné d'un titre, tous deux mentionnés au-dessus du tableau, alignés sur le bord gauche. Le titre est écrit immédiatement sous le numéro du tableau et doit être représentatif des données présentées. Si une note explicative est nécessaire (abréviations, source, etc.), elle est placée sous le tableau, alignée entre les bords du tableau. *Exemple :*

Tableau 3

Valeurs moyennes des paramètres biochimiques sériques répartis en fonction du sexe et de l'état reproductif

Paramètre	Femelle	Male	Castré	Non castré
Ca ($\mu\text{g/mL}$)	$104,5 \pm 1,1$	$102,1 \pm 1,4$	$104,1 \pm 1,4$	$102,5 \pm 1,1$
P ($\mu\text{g/mL}$)	$46,9 \pm 2,4$	$47,7 \pm 3,1$	$49,9 \pm 3,1$	$44,7 \pm 2,5$
Lysozyme ($\mu\text{g/mL}$)	$0,31 \pm 1,11$	$0,34 \pm 1,18$	$0,31 \pm 1,18$	$0,34 \pm 1,11$

Les données ont été collectées entre 2022 et 2023.

Chaque figure (image, graphique, diagramme, schéma, capture d'écran) reçoit un numéro (**Fig. 1**, **Fig. 2**) et un titre, mentionnés sous la figure, centrés. Le titre des figures est écrit sur la même ligne que le numéro, immédiatement après, et doit être suggestif et explicite. Si nécessaire, la source de la figure est précisée. Les images recevront une hauteur de 5 cm.

Exemples de présentation des figures :



Fig. 1. Queue régénérée après opération chez l'iguane (cas 4) six mois à partir de l'intervention chirurgicale (Photographie originale)

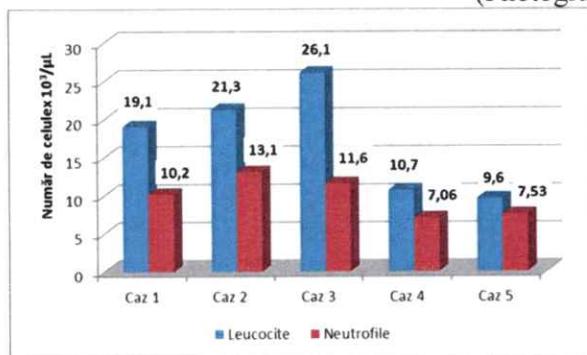


Fig. 6. Variation du nombre de leucocytes et de neutrophiles pour les échantillons inclus dans l'étude

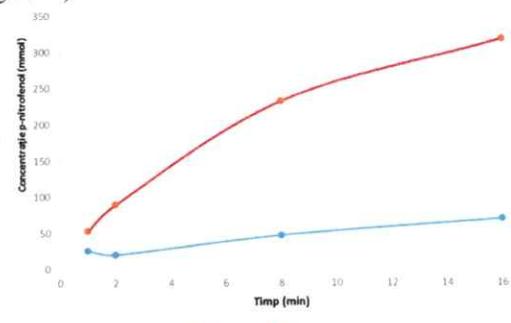


Fig. 8. Dynamique du paramètre X en fonction de la concentration du substrat de réaction

Toute image, schéma, graphique ou illustration n'appartenant pas à l'auteur de l'article ou au coordinateur scientifique doit être correctement attribuée, en mentionnant la source bibliographique complète, conformément aux normes de citation applicables. Pour l'interprétation et l'analyse scientifique des résultats obtenus, des comparaisons seront effectuées vers les données existantes dans la littérature spécialisée, en soulignant les similitudes, les différences et les explications possibles. Il est essentiel que la discussion reflète une compréhension approfondie du sujet étudié et offre une perspective critique sur les résultats.

De même, les éventuelles limites de l'étude (par exemple, nombre réduit de cas, facteurs incontrôlables, etc.) seront mentionnées et des pistes possibles pour de futures recherches pourront être formulées.

La section « Résultats et discussions » se termine (en règle générale) vers une synthèse des principales conclusions partielles qui étayent les conclusions générales.

i. **Conclusions** - cette section constitue la partie finale du mémoire d'exercice et résume les résultats et conclusions les plus importants, l'opinion personnelle sur les résultats obtenus dans le travail, en soulignant la contribution personnelle de l'étudiant. Cette section formule des idées concises et bien structurées, qui découlent logiquement des données présentées dans la section « Résultats et discussions ».

Remarque : les conclusions doivent être formulées clairement, dans un style impersonnel et affirmatif, de manière à refléter la réalisation des objectifs proposés dans l'introduction du travail, la validation ou l'invalidation des hypothèses de recherche, les principales conclusions de l'étude, la pertinence pratique des résultats pour le domaine de la médecine vétérinaire et les éventuelles limites de la recherche ou les propositions d'orientations pour de futures études. Il est recommandé d'organiser les conclusions sous forme de points ou de paragraphes distincts, afin de faciliter la lisibilité.

Exemples de formulation des conclusions :

- La concentration de... déterminée à partir des échantillons analysés était supérieure de x % à la valeur maximale admissible selon...
- Les paramètres hématologiques déterminés pour les échantillons A à D se situent dans la fourchette de référence de 3 000 à 12 000 cellules/ μ L.
- Parmi les 50 animaux inclus dans l'étude, 20 % présentaient le signe X, 45 % le signe Y, 25 % le signe Z et 10 % étaient cliniquement sains.
- L'analyse des données n'a pas révélé de différences significatives liées à la prédisposition de la race en...
- Les résultats obtenus confirment la présence de... chez 7 des 18 animaux étudiés...
- Des investigations supplémentaires utilisant la méthode... à des intervalles plus courts et à des concentrations variables de... peuvent constituer des sources d'informations supplémentaires sur...

À la fin de cette section, le cas échéant, il est possible d'exprimer une **opinion personnelle motivée** sur l'impact de la recherche effectuée ou de formuler une **recommandation pratique** vers le domaine concerné (par exemple, la prophylaxie).

j. **Bibliographie** - il s'agit de la dernière section de la thèse, qui doit contenir toutes les références bibliographiques (sources d'information utilisées et citées dans le texte), répertoriées et classées par ordre alphabétique, selon le nom du premier auteur. S'il existe plusieurs ouvrages du même auteur, ils sont classés par ordre chronologique (à partir de celui le plus ancien jusqu'à celui le plus récent). Les références bibliographiques peuvent être des ouvrages imprimés (livres, études, articles dans des revues spécialisées, etc.) ou des ouvrages au format électronique (articles, actes normatifs, etc., disponibles en ligne sur différents sites). La liste des références bibliographiques respecte les règles de rédaction du style APA 7 :

- auteur: nom, initiale du prénom écrit après le nom et suivie d'un point (par exemple, Popescu, I.) ; s'il y a plusieurs auteurs, une virgule est insérée entre le nom de l'autre auteur et le point de l'initiale du prénom précédent (par exemple, Popescu, I., Martin, C.V., Pandele, D.)
- Les titres des références bibliographiques sont généralement écrits en *italique* (selon le type de référence)
- Le lien direct vers la source électronique, ou si un DOI (Digital Object Identifier) est disponible, est placé à la fin

Exemples de rédaction pour différents types de références bibliographiques selon le style APA 7 :

Livres publiés

Auteur(s). (année de publication). *Titre du livre*. Éditeur

1. Hughes, C.D. (2020). *Mon premier livre sur les animaux*. Éditeur Litera Media Group
2. Radostits, O., Gay, C., Hinchcliff, K., & Constable, P. D. (2007). *Médecine vétérinaire : manuel sur les maladies des bovins, des chevaux, des moutons, des porcs et des chèvres*. (10th éd.). Saunders Elsevier.

Chapitre d'un ouvrage collectif

Auteur. (année de publication), « Titre du chapitre » dans Nom des éditeurs (éd.), *Titre de l'ouvrage*, pages, Éditeur

3. Anderson, D. E. (2015). « Maladies chirurgicales de l'abdomen bovin ». Dans J. F. Smith & L. M. Taylor (Eds.), *Chirurgie des grands animaux* (pp. 245-272). Blackwell Publishing.

Livres électroniques (eBook)

Auteur(s). (année de publication). *Titre du livre*. (édition). Éditeur. URL (lien)

4. Kahn, C. M., & Line, S. (2010). *The Merck veterinary manual* (10th ed.). Merck & Co., Inc. <https://www.merckvetmanual.com>

Article dans des revues imprimées

Auteur(s). (année de publication). « Titre de l'article ». *Titre de la revue*. Volume (numéro), pages

5. Popescu, A., & Radu, M. (2021). « Aspects cliniques de la dermatite atopique chez les chiens ». *Revue roumaine de médecine vétérinaire*, 31(2), 75–82.

Article dans des revues électroniques

Auteur(s). (année de publication). « Titre de l'article ». *Titre de la revue*. Volume (numéro), pages, DOI

6. Smith, B. P., Jones, T. R. (2020). *Résistance aux antibiotiques chez les agents pathogènes responsables des maladies respiratoires bovines*. *Journal of Veterinary Internal Medicine*, 34(4), 1520–1528. <https://doi.org/10.1111/jvim.15876>

Guide professionnel/Document officiel

Auteur institutionnel. (année de publication). *Titre du document*. Adresse URL (lien)

7. Organisation mondiale de la santé animale (OIE). (2022). *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. <https://www.woah.org/en/what-we-do/standards/codes-manuals/terrestrial-code-online-access>
8. Ministère de la Santé. (2023). *Guide de surveillance des maladies transmissibles* (2e éd.). <https://www.ms.ro/ghiduri/boli-transmisibile-2023.pdf>

Articles/documents tirés de plateformes électroniques ou de pages web

Auteur. (année, mois, jour). *Titre de la page ou du document*. Nom du site (parfois). Adresse URL

9. American Veterinary Medical Association. (2023, 5 mars). *Gestion de la douleur chez les animaux*. <https://www.avma.org/resources-tools/animal-health-and-welfare/pain-management>
10. Popescu, A. (14 décembre 2022). *Vaccination des chats : recommandations actualisées*. VetInfo. <https://www.vetinfo.ro/vaccinarea-la-pisici>

Remarque : une référence bibliographique peut être citée plusieurs fois dans le document, aussi bien dans l'introduction que dans les sections Matériel et méthodes (en référence aux méthodes déjà décrites) et/ou Résultats et discussions (pour comparer ou argumenter les résultats).

- k. **Annexes** - elles apparaissent dans une section séparée et contiennent des informations liées au texte (liste des abréviations, questionnaires utilisés, tableaux de correspondance, tableaux des valeurs de référence des paramètres, etc.). Les annexes sont numérotées (**Annexe 1**) et mentionnées dans le texte (par exemple, « voir Annexe 1 »).

Respect des normes d'éthique rédactionnelle et originalité du travail

La rédaction d'un mémoire d'exercice implique le respect des principes d'éthique académique, l'accent étant mis en particulier sur l'originalité, l'exactitude des citations et la responsabilité du contenu. Le travail doit refléter la capacité de l'auteur à mener ses propres recherches, basées sur des données réelles, des interprétations personnelles et l'utilisation rigoureuse des sources d'information.

- (1) **Originalité du contenu.** Le contenu du travail doit être entièrement rédigé par l'étudiant, en utilisant ses propres formulations et en évitant de copier intégralement ou partiellement des passages provenant d'autres sources sans les citer. La reprise d'idées, de résultats, de méthodes ou de conclusions provenant d'autres travaux scientifiques n'est autorisée que si ceux-ci sont correctement attribués, en indiquant la source bibliographique. Il est interdit d'utiliser sans citation des travaux (licence, mémoire d'exercice, doctorat, articles, etc.) appartenant à d'autres auteurs.

- (2) **Utilisation de sources externes.** Toutes les sources d'information utilisées dans la rédaction du travail (articles scientifiques, livres, guides, sites spécialisés, etc.) doivent être citées de manière appropriée, tant dans le texte que dans la liste des références bibliographiques, conformément au style de citation APA 7. Les citations textuelles doivent être clairement indiquées (entre guillemets) et accompagnées d'une référence bibliographique. La reformulation (paraphrase) des idées d'autres auteurs n'exclut pas la mention de la source. Pour les citations dans le texte, on utilise le **système auteur-année**. *Exemples*: dans la paraphrase, la source des idées est mentionnée : (Popescu, 2020) ou Popescu (2020) affirme... ; s'il y a deux auteurs (Popescu & Ionescu, 2019) ; s'il y a trois auteurs ou plus (Marin et al, 2021) ; dans une citation directe, mentionnez la source : (Ionescu, 2022, p. 69);
- (3) **Utilisation de supports visuels.** Les images, graphiques, tableaux ou schémas tirés d'autres sources doivent être accompagnés d'une mention claire de la source bibliographique, afin de garantir la transparence et l'éthique de la recherche. Les supports visuels originaux réalisés par l'auteur doivent être signalés comme tels (par exemple, « réalisation propre »), et ceux qui sont repris doivent être utilisés dans le respect des droits d'auteur et, le cas échéant, vers l'autorisation de reproduction.
- (4) **Le plagiat et ses conséquences.** Le plagiat consiste à s'attribuer injustement la paternité d'idées, de raisonnements, de passages de texte, d'images ou de données appartenant à d'autres personnes, sans citer la source de manière appropriée. Cette pratique constitue une violation grave des normes d'intégrité académique et professionnelle. Le correspondant juridique du plagiat est la « reproduction sans droit » ou la « violation du droit d'auteur ». Afin de garantir l'authenticité du travail, les diplômés sont tenus de signer une déclaration manuscrite dans laquelle ils assument la responsabilité de l'originalité du contenu de leur mémoire d'exercice. Cette déclaration a une valeur juridique, car elle atteste que le travail est le résultat de leur propre activité scientifique et que toutes les sources utilisées ont été correctement citées. Il est donc essentiel que le diplômé rédige lui-même son travail, en respectant pleinement les exigences d'originalité et d'exactitude scientifique.

Remarque : dans la loi n° 199/2023 sur l'enseignement supérieur, l'article 259, paragraphe (1), stipule que : « *Les auteurs des mémoires d'exercices de licence, des thèses et des thèses de doctorat sont responsables de l'originalité de leur contenu. Les directeurs de thèses de licence, de mémoire d'exercice et de doctorat ont l'obligation de vérifier avec diligence la conformité des travaux scientifiques vers les exigences spécifiques d'une création originale.*

Recommandations concernant la présentation du travail devant la commission

La présentation orale du mémoire d'exercice est une étape importante de l'examen de fin d'études supérieures. Elle offre l'occasion de démontrer sa connaissance du sujet, sa capacité de synthèse, la clarté de son expression et sa maîtrise du contenu.

- **Durée de la présentation.** Le temps alloué est de 7 à 10 minutes (il est essentiel de respecter le temps de présentation).
- **Structure de la présentation PowerPoint.** Veuillez utiliser au maximum 15 diapositives monochromes, avec une police facile à lire (par exemple Calibri, Arial, taille minimale 20 points). Il est recommandé de suivre la même logique que dans le travail, mais sous une forme synthétisée : titre du travail, motivation du choix du sujet, objectifs, matériaux et méthodes utilisés, résultats obtenus et leur interprétation, conclusions. Veuillez utiliser des puces, inclure des graphiques, des tableaux et des images pertinents, et éviter les longs paragraphes.
- **Communication verbale.** Parlez clairement, à un rythme régulier, et maintenez un contact visuel avec les membres du jury. Évitez de lire à partir de diapositives ou de notes. Entraînez-vous à plusieurs reprises à l'avance, idéalement devant une autre personne.
- **Comportement et attitude.** Tenue décente, adaptée au milieu universitaire. Posture ouverte, respect envers la commission. N'interrompez pas les questions, écoutez attentivement et répondez calmement.

ANNEXES

Annexe 1 - Couverture

Annexe 2 - Page de titre

Annexe 3 - Déclaration sur l'honnête

Annexe 4 - Table des matières



UNIVERSITÉ DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE MÉDECINE
VÉTÉRINAIRE DE BUCAREST
Faculté de Médecine Vétérinaire
Programme d'études : Médecine Vétérinaire
Enseignement en présentiel



MEMOIRE D'EXERCICE

Coordinateur scientifique :

Titre Prénom NOM

Diplômé :

Prénom NOM

Bucarest

2026



UNIVERSITÉ DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE MÉDECINE
VÉTÉRINAIRE DE BUCAREST
Faculté de Médecine Vétérinaire
Programme d'études : *médecine vétérinaire*
Enseignement en présentiel



MEMOIRE D'EXERCICE

Titre du mémoire

Coordinateur scientifique :

Titre Prénom NOM

Diplômé :

Prénom NOM

Bucarest
2026

Déclaration

Je déclare par la présente que le Mémoire d'exercice « *Titre complet du mémoire d'exercice* » que je présenterai dans le cadre de l'examen de fin d'études à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université des Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Bucarest, lors de la session de, sous la coordination de....., a été rédigée par moi-même et n'a jamais été présentée dans une autre faculté ou établissement d'enseignement supérieur dans le pays ou à l'étranger. Je déclare également que toutes les sources utilisées, ainsi que celles provenant d'Internet, sont citées dans le travail, conformément aux règles visant à éviter le plagiat :

- tous les extraits de texte reproduits à l'identique, même s'ils sont traduits par moi-même à partir d'une autre langue, sont écrits entre guillemets et accompagnés de la référence précise de la source;
- la reformulation dans ses propres mots des textes écrits par d'autres auteurs comporte une référence précise ;
- le résumé des idées d'autres auteurs comporte une référence précise au texte original.

La présente déclaration fait partie intégrante du travail et y est jointe en annexe.

Date,

Diplômé,

Prénom Nom

(signature manuscrite)

Sommaire

Résumé	Error! Bookmark not defined.
Introduction	Error! Bookmark not defined.
1. Matériel et méthodes de travail	Error! Bookmark not defined.
1.1. Matériel	Error! Bookmark not defined.
1.1.1. Contexte	Error! Bookmark not defined.
1.1.2. Contexte b	Error! Bookmark not defined.
1.2. Méthodes	Error! Bookmark not defined.
1.2.1. Méthode i	Error! Bookmark not defined.
1.2.2. Méthode j	Error! Bookmark not defined.
2. Résultats et discussions	Error! Bookmark not defined.
2.1. Contexte r	Error! Bookmark not defined.
2.2. Contexte s	Error! Bookmark not defined.
Conclusions	Error! Bookmark not defined.
Bibliographie	Error! Bookmark not defined.

Étapes pour insérer automatiquement une table des matières dans votre thèse

Étape 1 : Formatez correctement les titres à l'aide de la fonction « Heading »

Pour que Word sache quoi inclure dans la table des matières, vous devez utiliser les styles de titres prédéfinis :

- Sélectionnez le titre de la section (par exemple, Matériels et méthodes) ou d'autres titres du document (par exemple, Matériels).
- Accédez à la barre supérieure dans **Accueil**
- Dans le groupe **Styles**, sélectionnez :
 - Titre 1 pour les titres principaux (Résumé, Introduction, Matériels et méthodes, Résultats et discussions, Conclusions, Bibliographie, Annexes),
 - Titre 2 pour les sous-chapitres des titres principaux (par exemple : 1.1. Matériels),
 - Titre 3 pour les autres sous-sous-chapitres (facultatif, par exemple 1.1.1. Contexte).

Étape 2 : Insérez la table des matières

- Veuillez vous rendre au début du document (avant le résumé).
- Cliquez sur le place où vous souhaitez que la table des matières apparaisse.
- Accédez à la barre supérieure, puis à **Références**.
- Cliquez sur **Table of Contents (Table des matières)**.
- Sélectionnez un style de table des matières automatique (**Table automatique 1 ou Table automatique 2**).

Word générera automatiquement une table des matières vers tous les titres que vous avez reçus et formatés avec **Heading 1**, **Heading 2**, etc.

Étape 3 : Mettez à jour la table des matières si vous effectuez des modifications

Après avoir ajouté ou modifié des titres :

- Cliquez sur le sommaire.
- Veuillez cliquer sur « **Update Table** » (**Mettre à jour le tableau**).
- Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - **Mettre à jour uniquement les numéros de page** - si vous avez uniquement modifié la longueur du texte.
 - **Mettre à jour l'ensemble du tableau** - si vous avez ajouté ou modifié des titres.

Il est possible que des modifications de police (taille, couleur, position, etc.) apparaissent.

Comment modifier la police (et d'autres paramètres) pour un style de titre (Heading) :

Exemple : vous souhaitez que le titre 1 soit en Times New Roman, 16, gras

- Sélectionnez un titre déjà formaté vers Heading 1
- Accédez à partir de la barre supérieure, onglet « Home » (Accueil)
- Dans le groupe « Styles », cliquez avec le bouton droit sur « Heading 1 »
- Sélectionnez « Modify... » (Modifier...) et vous pouvez alors définir :
 - La police (par exemple : **Times New Roman**),
 - La taille (par exemple : **16**),
 - La couleur (par exemple : **noir**),
 - L'alignement, l'espacement, etc.
- Cliquez sur **OK**.

Répétez ces étapes pour **les titres 2 et 3** si vous souhaitez obtenir un style uniforme pour les sous-chapitres.

!!! Lorsque les styles de titre ne sont pas correctement liés à une liste numérotée à plusieurs niveaux (liste multiniveau), la numérotation de type 1. / 1.1. / 1.1.1 disparaît souvent. Pour rétablir la numérotation dans les titres et le sommaire, procédez par un autre chemin :

Étape 1 : Associez correctement les styles de titre à une liste numérotée

- Sélectionnez **un titre** qui utilise **le style de titre 1** (par exemple : Matériaux et méthodes).
- Accédez à l'onglet **Accueil**
- Dans le groupe **Paragraph**, cliquez sur le bouton **Liste à plusieurs niveaux** (qui ressemble à un 1.1.1 ou à une échelle).
- Sélectionnez l'option **Définir une nouvelle liste vers plusieurs niveaux**.
- Dans la fenêtre qui s'affiche, définissez les niveaux comme suit :
 - **Niveau 1** : Format des nombres : 1 / Style lié à : Titre 1
 - **Niveau 2** : Format des nombres : 1.1 / Style associé à : Titre 2
 - **Niveau 3** : Format des nombres : 1.1.1 / Style associé à : Titre 3
- Veuillez cliquer sur **OK**

Étape 2 : Actualisez le sommaire

- Cliquez sur le sommaire automatique.
- Sélectionnez **Mettre à jour le tableau**.
- Sélectionnez **Mettre à jour tout le tableau**.
- La numérotation 1./ 1.1., etc. devrait ré-bonjour **à la fois dans le texte et dans le sommaire**.